



## World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

---

**Code Number:** 007-F  
**Meeting:** 149. Free Access to Information and Freedom of Expression (FAIFE) & Libraries for Children and Young Adults - **Workshop**  
**Simultaneous Interpretation:** -

*Les bibliothèques pour enfants assurent l'accès à l'information et créent une culture de compréhension dans un monde de violence et de conflits*

### Les droits des enfants et les meilleures pratiques des bibliothèques

**Marian Koren**

NBLC, La Haye  
Pays-Bas

---

#### **Résumé**

*Pour tous ceux qui sont préoccupés par les enfants et les jeunes, la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies offre un support aux politiques et aux pratiques des bibliothèques. Il s'agit d'un message central pour la Section des bibliothèques pour enfants et jeunes adultes, le Comité sur la liberté d'accès à l'information et sur la liberté d'expression de l'IFLA (FAIFE) et autres professionnels concernés par e.g. le droit des enfants à avoir accès à l'information, surtout en des circonstances difficiles.*

*Les bibliothèques et surtout les bibliothèques pour enfants devraient avoir pour but « to advocate for the children's right to information, according to the United Nations' Convent on Children's Rights ».*

*Un regard sera porté sur ce que ce droit à l'information veut actuellement dire et comment les bibliothèques peuvent aider les enfants à profiter de leurs droits. Des références sont également disponibles dans le Manifeste sur la bibliothèque publique de l'UNESCO.*

*Les droits des enfants devraient être garantis pour chacun des enfants et ce, quelles que soient les circonstances.*

*Ceci signifie que particulièrement dans les moments et les circonstances difficiles, il devient encore plus important que les enfants soient respectés en tant qu'êtres humains, et qu'ils soient*

*supportés dans leur besoin d'un environnement sûr et fiable, dans lequel l'information est un facteur important. En temps de guerre, dans les camps de réfugiés, après de violents conflits, dans des environnements insalubres, les enfants ont besoin d'informations de toutes sortes. Un certain nombre d'exemples de services que les bibliothèques peuvent offrir dans ces circonstances seront présentés.*

*L'article présentera aussi des suggestions de ce que les bibliothèques peuvent faire dans des situations moins violentes.*

## **Article**

Nous ne vivons pas dans un monde innocent. À un âge toujours plus jeune, les enfants doivent faire l'expérience que le monde n'est pas un endroit sûr. Les menaces peuvent provenir d'un environnement insalubre, avec la pollution dans l'air, dans l'eau et le sol ; d'un environnement humain qui est prisonnier des conflits et de la violence ; de l'intérieur, où les maladies ont été transmises à la naissance ou ont déjà affecté le corps ; de l'intérieur où les bruits et les vibrations brutales d'un monde en guerre influence le système nerveux , la conscience et la paix d'esprit.

## **Les enfants dans ce monde**

Aimeriez-vous être un enfant dans ce monde ?<sup>1</sup>

Étiez-vous un des millions d'enfants qui est mort avant l'âge de cinq ans ? Ou êtes-vous un des millions d'enfants atteint par le VIH/SIDA ? Êtes-vous une des ces millions de filles qui ne va pas à l'école ? Et qui effectue à la place de lourds travaux familiaux ? Êtes-vous un de ces nombreux enfants qui n'est pas en mesure d'apprendre à lire et à écrire ? De ceux qui n'ont pas accès même au plus simple livre ou à la moindre parcelle d'information ?

## **Qu'est-ce que les enfants pensent et qu'est-ce qui les préoccupent ?**

Un récent sondage effectué auprès de 40 000 enfants, âgés de entre 9 et 18 ans, dans 72 pays, leur a permis de partager leurs opinions. La majorité d'entre eux ont rapporté avoir de bonnes relations avec leurs parents et leurs enseignants, se sentir heureux la plupart du temps et ils sont profondément concernés par une variété de problématiques d'ordre économique, social et environnemental. Beaucoup trop d'enfants évoquent de dures réalités :

- La violence qu'ils vivent dans leurs foyers, à l'école et dans leurs quartiers ;
- La discrimination envers les pauvres, les handicapés et les enfants appartenant à des minorités ;
- L'anxiété reliée à l'absence d'emploi et aux conditions économiques ;
- Le manque d'information à propos de leurs droits, des drogues, du VIH/SIDA et des relations sexuelles ;
- Le besoin que le gouvernement donne une plus grande priorité à une éducation de qualité ;
- Le manque d'occasion pour exprimer leurs opinions et pour participer à des décisions qui affectent leur vie ;
- Leur désillusion envers la politique traditionnelle et les politiciens.

Nous ne vivons pas dans un monde innocent. Est-ce que les bibliothèques sont des lieux innocents ? Est-ce que les bibliothécaires sont ignorants de ce qui se passe dans le monde et de ce qui arrive aux enfants tout autour du globe ?

De ce que nous savons d'après la littérature pour enfants, ceux-ci sont décrits comme étant à la fois innocents et vilains : anges et petits diables en même temps. De Peter Pan à Pierre l'Ébouriffé. Nous connaissons aussi ces images d'après les médias. Depuis plusieurs années nous avons lu et entendu parler de la piètre situation des enfants, éternelles victimes de la vie et des conflits sur ce globe. Les médias et les organisations de charité ont mis l'accent sur l'innocence des enfants. Dans les années récentes, l'autre image des enfants a aussi été exploitée : les enfants en tant que soldats et en tant que criminels. Il y aura toujours une vision différente qui se développera si nous lui permettons de se développer. Les enfants en tant que semblables, qu'êtres humains qui veulent aussi contribuer au monde dans lequel ils vivent, à la condition d'être entendus ; d'être écoutés. Ceci requiert un changement radical dans la pensée et le comportement des adultes en passant d'une approche exclusive à une approche inclusive envers les enfants et leurs capacités.

« Authentic child participation must start from children and young people themselves, on their own terms, within their own realities and in pursuit of their own visions, dreams, hopes and concerns.

Children need information, support and favourable conditions in order to participate appropriately and in a way that enhances their dignity and self-esteem.”<sup>2</sup>

### **La mission des bibliothèques pour les droits des enfants**

Pour tous ceux qui sont préoccupés par les enfants et les jeunes, la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies offre un support aux politiques et aux pratiques des bibliothèques. Il s'agit d'un message central pour la Section des bibliothèques pour enfants et jeunes adultes, le Comité sur la liberté d'accès à l'information et sur la liberté d'expression de l'IFLA (FAIFE) et autres professionnels concernés par e.g. le droit des enfants à avoir accès à l'information, surtout en des circonstances difficiles.

Les bibliothèques et surtout les bibliothèques pour enfants devraient avoir pour but « to advocate for the children's right to information, according to the United Nations' Convent on Children's Rights ».<sup>3</sup>

Un regard sera porté sur ce que ce droit à l'information veut actuellement dire et comment les bibliothèques peuvent aider les enfants à profiter de leurs droits. Des références sont également disponibles dans le Manifeste sur la bibliothèque publique de l'UNESCO.

L'information et le développement sont étroitement reliés. Les enfants recherchent de l'information dès le moment où ils sont nés. Une stimulation précoce aide à développer un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Tout particulièrement l'information qui aide l'enfant à se développer en tant qu'être humain, qui supporte son bien-être psychique et spirituel doit être accessible et protégé en tant que droit humain. Presque tous les pays du monde ont reconnu ces droits humains fondamentaux aux enfants et se sont engagés à les réaliser, puisqu'ils ont ratifié la Convention.

À cet égard, les bibliothèques peuvent faire bien des choses. Dans le service offert et dans ses activités, le bibliothécaire doit démontrer du respect envers l'enfant, protéger son intimité, stimuler la distribution de livres pour enfants, encourager les enfants à profiter de leurs droits de participation sociale et culturelle et faire connaître les droits de la Convention aux enfants, aussi

bien qu'aux adultes. Tout ceci est écrit dans l'article 54 de la Convention et doit faire partie de la politique de la bibliothèque. Jetez un coup d'œil à :

<http://www.unicef.org/crc> (<http://www.unicef.org/french/crc/index.html> N.d.T.)

L'UNICEF et plusieurs autres organisations pour l'enfant ont aussi adopté les Droits de l'enfant comme fondement de tout leur travail. Ce qui signifie qu'il y a de nombreuses opportunités, y compris dans les pays en voie de développement, de combiner les efforts pour faire valoir les droits de l'enfant, de supporter les enfants dans leur recherche d'information et les bibliothèques sous toutes leurs formes.

### **Les services des bibliothèques aux enfants en des circonstances particulières**

Les droits des enfants devraient être garantis pour chacun des enfants et ce, quelles que soient les circonstances.

Ceci signifie que particulièrement dans les moments et les circonstances difficiles, il devient encore plus important que les enfants soient respectés en tant qu'êtres humains, et qu'ils soient supportés dans leur besoin d'un environnement sûr et fiable, dans lequel l'information est un facteur important. En temps de guerre, dans les camps de réfugiés, après de violents conflits, dans des environnements insalubres, les enfants ont besoin d'informations de toutes sortes: où trouver de la nourriture, avec qui vivre ? Où est ma famille ? Pourquoi est-ce que les gens se battent ? Comment puis-je me protéger afin de ne pas être battu<sup>4</sup> ou être affecté ? Pourquoi est-ce qu'ils cachent les mines ? Quand vais-je retourner à la maison ?

L'accès à l'information est une question de survie dans plusieurs situations. Pour donner un exemple : plus de 50 pour cent des jeunes âgés entre 15 et 24 ans ont des idées erronées sur la façon dont est transmis le VIH/SIDA. Une bonne éducation de base, une alphabétisation de base, dans le sens le plus large du terme, est nécessaire. Cela va aider les enfants à développer une estime de soi, des aptitudes de prise de décision et leur donner les informations dont ils ont besoin pour se protéger.

« Perhaps the most important aspect of access to information is how it empowers those who have it. Access to information informs the entire developmental process protected by the Convention and is a critical factor in both the personal development of a child into adulthood, as well as the social development of that child into full membership in his or her community.»<sup>5</sup>

Qu'est-ce que les bibliothécaires peuvent faire ? Certains ont commencé à rapprocher les bibliothèques et les livres des enfants durant la guerre, par tous les moyens possibles et impossibles. Il y a des exemples de bibliothèques portables au Liban et de bibliobus en Palestine.<sup>6</sup> Les enfants afghans et kurdes dans les camps de réfugiés d'Iran sont impatients de recevoir davantage de livres car ils les ont presque tous lus au moins cinq fois !<sup>7</sup> Les bibliothécaires ont mis sur pied des périodes de lecture et des activités, sous forme de bibliothérapie en Croatie et ils ont ainsi démontré que les bibliothèques peuvent être des partenaires fiables pour des projets de l'UNICEF. Les bibliothécaires travaillent de concert avec les enfants, afin de créer un club ou un groupe où ils peuvent exprimer leurs points de vue, ce qui aidera les enfants à comprendre le monde et « les autres », ce qui est nécessaire, surtout dans un monde de violence.

## **Les droits des enfants dans la vie de tous les jours**

Qu'est-ce qui peut être fait dans des circonstances moins violentes ? En général nous disons : avant de commencer à planifier, écoutez les enfants. Ayez une conversation avec eux, organisez une table ronde ou une tribune libre. Faites-les interviewer par des pairs afin de leur demander quels sont leurs intérêts, leurs inquiétudes et leurs points de vues en général, incluant des commentaires au sujet de la bibliothèque et comment elle pourrait les aider à réaliser leurs projets, à se faire entendre par la communauté ou mettre sur pied une activité. Vous pouvez utiliser ces occasions comme une préparation afin de planifier une activité durant l'année, avec une attention particulière au 20 novembre, puisqu'il s'agit de la Journée internationale des droits de l'enfant. La Convention a été adoptée à cette date, en 1989. Cette journée devrait être célébrée par et avec les enfants, dans la bibliothèque, en tant qu'endroit privilégié pour un libre développement de la pensée. En coopération avec d'autres organisations oeuvrant dans le domaine des droits et des activités pour enfants, la bibliothèque pourrait mettre sur pied une exposition, un kiosque d'information ou un débat. Les enfants peuvent être invités à faire un exposé à l'école concernant le droit de l'enfant ou écrire un texte sur les droits des enfants pour les médias locaux.

Dans les Pays-Bas, la Dutch Public Library Association a contacté certaines organisations d'enfants et préparé un petit journal, incluant des affiches, des prospectus et des cartes postales pour toutes les bibliothèques publiques afin qu'elles les supportent dans la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant. Des bibliothécaires qui sont très impliqués auprès des enfants ont donné l'exemple en mettant sur pied un comité constitué d'enfants, ainsi que de nouveaux moyens de communication. Dans une bibliothèque les enfants ont organisé un forum et ils ont discuté de questions variées, incluant leur opinion sur la bibliothèque, son nouveau design et ses services. Dans une autre, les enfants ont effectué un sondage auprès de leur pairs – afin de récolter leur opinion sur le service à la clientèle, le service de référence, etc. Les enfants ont échangé concernant des suggestions d'acquisition, ils ont élaboré un quiz sur les livres pour les écoles, ils ont recruté des pairs pour des activités, etc. Les plus vieux ont mis sur pied une formation en informatique pour les plus jeunes avec pour thème : « Comment est-ce que je fais mes travaux à l'aide d'un ordinateur ? » Lorsque les travaux sont présentés et acceptés à l'école, ils sont ajoutés au catalogue de la bibliothèque pour le prêt. Les enfants sont fiers et ils sont engagés envers leur bibliothèque. Ces exemples représentent la participation de l'enfant, telle que recommandée par la Convention. Les bibliothécaires sont engagés envers les enfants et leurs droits.

## **Engagement international**

C'est maintenant au tour de la communauté internationale des bibliothèques, des bibliothécaires et aux autres professionnels de démontrer cet engagement.

- commencer un partenariat entre l'IFLA et, e.g. l'UNICEF et vice-versa, au niveau local ;
- inclure les droits des enfants dans les politiques et les énoncés des bibliothèques nationales;<sup>8</sup>
- donner une formation aux bibliothécaires sur les droits des enfants ; et inclure des références dans leur code d'éthique ;
- inclure le droit à l'information et aux services d'une bibliothèque dans les projets de l'UNICEF ;
- appliquer largement la protection des droits de l'enfant dans les pratiques de la bibliothèque ;

-adopter le 20 novembre comme journée d'activité sur les Droits de l'enfant dans la bibliothèque ;

-et d'abord et avant tout : écouter les enfants et chacun d'entre eux !

Ce ne sont que quelques suggestions. Les conférenciers de cet atelier ont présenté de meilleures pratiques. Il y en a d'autres à venir : cela dépend de vous !

---

<sup>1</sup> Bellamy, C., *The state of the world's children 2003*, UNICEF, New York, 2002.

<sup>2</sup> Idem, p. 5

<sup>3</sup> Voir Koren, M., *Telle me! The right of the child to information*, NBLC, The Hague, 1996.

<sup>4</sup> *Young voices*, Opinion survey of children and young people in Europe and Central Asia, UNICEF, Geneva, 2001, p. 39

<sup>5</sup> Bellamy, C., *The state of the world's children 2003*, UNICEF, New York, 2002, p. 54

<sup>6</sup> Wit, A. de, *Bibliobus helpt kinderen ontsnappen aan wereld van geweld*, in : *BibliotheekBald 25/26*, 2002, p. 18-19

<sup>7</sup> Ansari, N., « Didn't you say you would come back ? » *Refugee Camp Libraries in Iran*, in: *Bookbird 35*, 3 (fall 1997) p. 38-39

<sup>8</sup> Un exemple modes est « Start with the child », Report of the CILIP Working Group sur les ressources en bibliothèque pour les enfants et les jeunes, (CILIP, London, 2002) possède au moins une référence à la Convention relative aux droits de l'enfant, p. 26, mais ne possède pas encore un programme solide basé sur elle.